

Destinataires :

267 délégués titulaires du Syndicat Mixte du bassin versant de l'Armançon

Tonnerre, le 10 juin 2016

N/Réf. : EC/LG/DB/16-0068

Objet : Réunion du Comité Syndical

Pièces jointes : Pouvoir

Madame, Monsieur le Délégué,

Nous n'avons pas eu le quorum au Comité Syndical qui s'est déroulé le 9 juin 2016 à Saint-Rémy.

Aussi, conformément à la réglementation, une nouvelle réunion du Comité Syndical aura lieu le :

MERCREDI 15 JUIN 2016 À 18 H 30
À LA SALLE POLYVALENTE DE SAINT-RÉMY

L'ordre du jour reste inchangé :

Désignation du délégué secrétaire de séance
Validation du procès-verbal du 20 avril 2016.

**ADMINISTRATION
GÉNÉRALE**

Approbation du règlement intérieur,
Fixation des cadences d'amortissement,
Désignation du représentant du SMBVA à la plateforme e-bourgogne

POLE ANIMATIONS

Présentation de la compétence « Animation » et des programmes afférents,
Désignation du représentant du SMBVA à la Commission Locale de l'Eau de l'Armançon,
Demande de subvention sur la communication.

POLE GEMAPI

Projet d'aménagement hydromorphologique de l'Armançon sur les communes de Fulvy et Chassignelles,
Etude hydromorphologique de l'Armançon sur les communes d'Argentenay, Ancy-le-Libre et Lézennes,
Aménagement de deux clapets sur l'Armançon,
Réalisation de la tranche 2016 d'entretien de la ripisylve sur l'Armançon,
Travaux pour les mesures d'accompagnement à la création de la station d'épuration de Vergigny,
Travaux pour les mesures d'accompagnement à la création de la station d'épuration Somberton.

QUESTIONS DIVERSES

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le délégué l'expression de mes salutations distinguées.



En cas d'empêchement, je vous prie de transmettre cette invitation à votre suppléant.